



Une nouvelle Application qui interroge la cyber-parentalité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Genève, le 4 février 2014 – **Action Innocence Suisse lance sur le marché des logiciels sa première Application libre, une petite révolution dans la proposition de solutions aux risques liés à l'utilisation du Net et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Véritable outil pratique, cette nouvelle Application soulève la question de l'éducation numérique et du rôle des parents. Leur redonner confiance et asseoir leur légitimité dans ce débat afin de protéger leurs enfants, tel est l'objectif de diagnosTIC.**

Dans notre monde multi-écrans et interconnecté, les codes éducatifs classiques et la notion même de parentalité sont bousculés. Cette réalité est liée, notamment, à une peur des parents d'investir cet univers qui leur échappe car, désormais, aux mains de leur progéniture.

S'il est vrai que, pour la première fois, les plus jeunes ont davantage de compétences que leurs aînés dans un domaine particulier, ce phénomène est dû à un "savoir-faire" acquis par la jeunesse, soit la dextérité et la manière intuitive qu'elle a de s'approprier logiciels et technologies novatrices. Or, tant que la définition des rôles parents/enfants et la mise en place de règles claires et adaptées à l'ère numérique ne sont pas toutes deux établies, la gestion des risques ne pourra se faire de façon optimale.

L'Application d'Action Innocence, véritable pont entre les générations, s'inscrit comme un allié pour les parents afin qu'ils puissent retrouver leur légitimité et surtout qu'ils prennent les mesures nécessaires

pour protéger leurs enfants dans leur utilisation d'Internet et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Par son rôle pro-actif, le parent devient *cyber-parent*, garant du " savoir-être" numérique de son enfant. Questionner, s'intéresser, développer l'esprit critique et la capacité à faire des choix sont autant de cartes dans les mains des parents qui ne nécessitent aucune compétence technique.

Selon Tiziana Bellucci, Directrice Générale d'Action Innocence: *« Si les jeunes démontrent une très grande dextérité dans l'utilisation des TIC, il est primordial que les parents s'y intéressent et soient les instigateurs du dialogue à ce sujet. Il n'est pas rare que les enfants expliquent à leurs parents comment faire et fassent leur « éducation au numérique », mais ces derniers sont responsables de « l'éducation numérique » de leurs enfants. Grâce à cette Application, nous cherchons à pallier le fossé technologique qui sépare les générations actuelles en invitant les parents dans le débat par le biais d'un outil concret et opérationnel. »* En adoptant une véritable stratégie d'éducation numérique par le dialogue et des mesures pratiques comme l'installation d'un contrôle parental, les parents donneront ainsi à leurs enfants toutes les clés pour leur permettre de contourner d'eux-mêmes les risques en adoptant une "e-attitude" responsable.

L'Application est disponible sur les plateformes suivantes :

- AppStore : Apple iPod, iPad et iPhone iOS 5.1 et supérieur
- Google play : tablettes et smartphones Android 2.2 et supérieur
- Sur le site www.filtra.info : navigateur web avec Flash Player 11.5 et supérieur

A propos d'Action Innocence (www.actioninnocence.org) :

Action Innocence a pour mission de contribuer à préserver la dignité et l'intégrité des enfants sur Internet en poursuivant plusieurs objectifs: informer et sensibiliser les jeunes, les parents et professionnels des dangers liés à Internet ; promouvoir une pratique sécurisée d'Internet ; transmettre et partager son savoir faire, son expérience et son expertise ; lutter contre la pédopornographie sur Internet. Elle conduit divers programmes de recherche (études de comportement, analyses de risques, ...), de prévention (campagnes d'information, création et distribution de matériel de prévention, sensibilisation dans les écoles, ...) et développe des solutions innovantes et performantes pour lutter plus efficacement contre le trafic de fichiers à caractère pédopornographique en étroite collaboration avec l'Office fédéral de la police, le Service de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCI) et les services de Police en Europe. Fondée en 1999 par Valérie Wertheimer, Action Innocence est une organisation non gouvernementale (ONG) à but non lucratif, reconnue d'utilité publique par Arrêté du Conseil d'Etat du Canton de Genève. L'Association emploie 11 personnes.